

MONTMORENCY

se développe



COLLÈGE
MONTMORENCY
Direction générale

Volume 4 Numéro 2 - 11 décembre 2012

Nouvelle phase de réaménagement

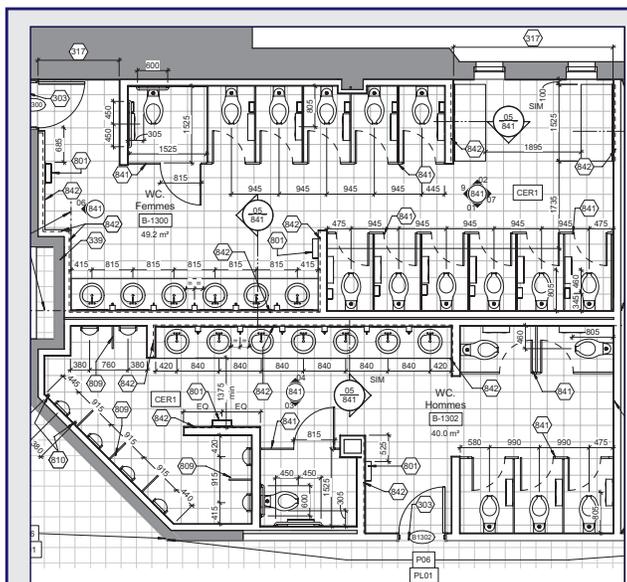
Le lot III-B s'amorcera dans les prochains jours. En effet, lors de l'assemblée du conseil d'administration du 5 décembre 2012, l'exécution de ce chantier a été accordée au plus bas soumissionnaire conforme, le Groupe St-Lambert. Le réaménagement de l'agora, la zone sanitaire attenante ainsi que le laboratoire et le centre de recherche au 4^e étage seront réalisés pour une somme de 1 135 365 \$. Les travaux s'exécuteront principalement de nuit et les fins de semaine entre la mi-décembre et le début avril 2013. Pendant les travaux, plusieurs zones seront confinées et des couloirs temporaires permettront d'accéder aux zones voisines.

Le comité de réaménagement

Le comité de réaménagement s'est réuni le 29 novembre dernier. À cette occasion, le chargé de projet des travaux de réaménagement, M. Marcel Bourgault, a fait le point sur la fin du lot III-A (corrections des déficiences) et l'échéancier du prochain chantier. Par ailleurs, les membres du comité ont fait part de certaines demandes de correctifs. À la suite de commentaires concernant le nouveau salon du personnel, la Direction des ressources humaines prévoit consulter le Club social en vue de faire de ce lieu un endroit accueillant.

La signalisation extérieure

À la suite des diverses transformations du Collège, la signalisation extérieure ne parvenait plus à orienter les usagers. La plupart des stèles de la vieille signalisation externe ont été retirées des terrains du Collège. La consultante en design, M^{me} Anick Blais coordonne le remplacement de ces stèles qui marque la première phase de la nouvelle signalisation du Collège. Ces panneaux signalétiques seront installés dans les prochaines semaines et devraient permettre aux piétons et automobilistes de bien se diriger vers les différents accès au Collège. Les panneaux en aluminium seront facilement lisibles et s'intégreront dans la nouvelle image de marque du Collège.



Les plans de la zone sanitaire à proximité de l'agora qui prévoit 12 toilettes pour femmes et un coin maquillage, six toilettes pour hommes et huit urinoirs.

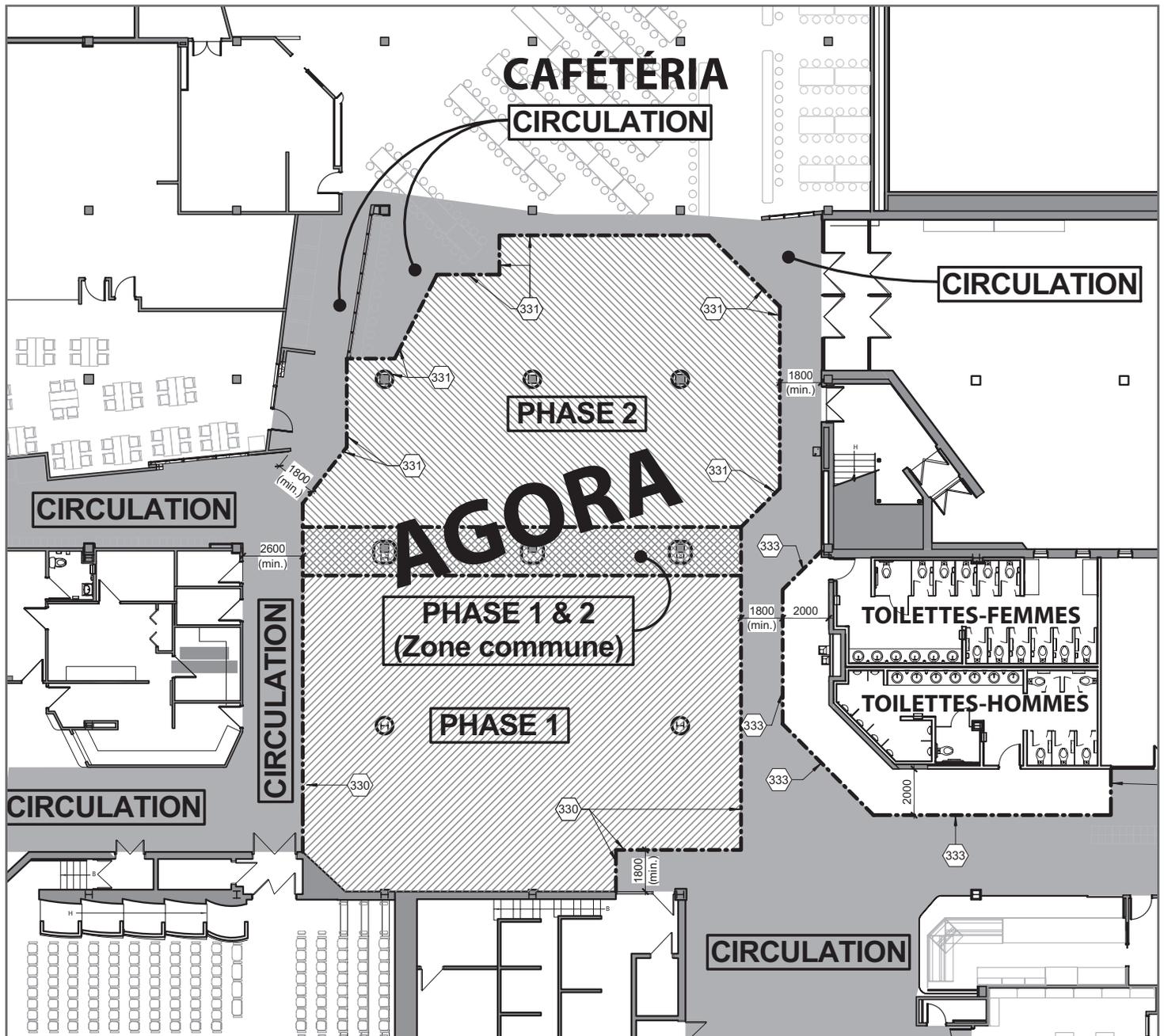
La zone sanitaire

En ce qui concerne la zone sanitaire, le chantier s'amorcera dès le 11 décembre en soirée. De nouvelles cloisons viendront délimiter une première zone de confinement avant Noël. Les toilettes de l'agora seront donc fermées dans les prochains mois pour l'agrandissement de la zone sanitaire et le remplacement des installations sanitaires (appareils et robinetterie). La location de toilettes mobiles n'ayant pas été retenue, une signalisation temporaire dirigera les usagers des toilettes de l'agora vers les blocs sanitaires des zones voisines (rez-de-chaussée du Bloc C et rez-de-chaussée de l'agrandissement). Le Service des ressources matérielles prévoit également augmenter la fréquence d'entretien ménager de ces toilettes qui connaîtront une fréquentation accrue.

L'agora

Les travaux à l'agora, le cœur du Collège, s'effectueront par phase (côté sud et côté nord). Le projet consiste à rehausser le plafond d'environ deux pieds dans la zone centrale en déplaçant les gaines de ventilation, à ignifuger le plafond, à refaire le revêtement de plancher (tuile PVC), à réaliser un traitement acoustique et à prévoir les

diverses utilisations de ce lieu. Par exemple, on installera les infrastructures pour un rail pour rideaux de scène afin de ceinturer les divers événements qui s'y dérouleront et l'électricité pour de futurs rails d'éclairage. En tout temps, la communauté montmorencienne aura accès aux zones voisines de l'agora par les corridors adjacents.



Lors d'événement, l'agora pourra accueillir 350 personnes assises ou 700 personnes debout.

L'entrée 1

Malgré l'annonce de l'ouverture de la porte 1 en octobre dernier, celle-ci est toujours fermée. La date d'ouverture de l'entrée 1 est mal-

heureusement encore inconnue. Des discussions se poursuivent entre les professionnels et l'entrepreneur de ce chantier au sujet de la solution

technique à apporter en vue de recevoir une attestation de conformité structurale.